

**Synthèse du rapport d'évaluation
du programme « Solidarités Étudiantes » de la Guilde du Raid
destiné au F3E.**

1. Objet de l'évaluation

11. Pour la Guilde du Raid, il s'agit de déterminer :

- **la pertinence de l'action entreprise en milieu étudiant** par l'ensemble du programme Solidarités Étudiantes d'une part, et de là valider la légitimité du programme.
- **l'efficacité du programme**, c'est-à-dire d'évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs de départ.
- **la cohérence des moyens utilisés** (dispositif interne) par rapport aux objectifs fixés.

Plus précisément, les questions à évaluer pour chacune des activités sont les suivantes :

a) *Pour la cellule appui -projet :*

- *La formation proposée aux responsables d'associations étudiantes est t'elle adaptée à leurs besoins et à leurs contraintes ?*
- *L'animation du réseau permet-elle la création d'une dynamique et de synergies notables entre les associations étudiantes ainsi qu'un rapprochement étudiant avec les OSI ?*
- *Quelle perception par les écoles, les associations, les entreprises de la pertinence des actions menées par les étudiants ?*
- *Quel rôle pourrait jouer le programme vis à vis des associations étudiantes, grâce à la participation des associations professionnelles, dans le cadre d'une interface entre étudiants et professionnels du développement ?*

b) *Pour les actions de sensibilisation et d'information :*

- *Est ce que les actions entreprises, les outils utilisés sont adaptés au contexte étudiant. Comment en améliorer l'efficacité ?*
- *Comment l'information sur le milieu de la solidarité internationale est-elle assimilée par le milieu étudiant ? Le contenu de l'information est –il satisfaisant et complet ?*

c) *Pour la cellule volontariat :*

- *Le service que nous proposons correspond-il au besoin des ONG, des écoles, des étudiants ? Comment l'améliorer ?*
- *Qu'apporte le travail des stagiaires aux ONG qui les accueillent ? Quels sont leurs besoins réels dans ce domaine ?*
- *Les étudiants que nous aidons à trouver un stage sont-ils satisfaits du contenu du stage ?*
- *Quel est l'apport du stage réalisé dans leur parcours personnel et professionnel de l'étudiant ?*
- *Quel est le degrés d'engagement des étudiants. A quel point leur démarche est-elle motivée par la recherche d'une expérience professionnelle valorisante ?*

d) *Pour l'organisation interne :*

Depuis l'origine du programme, les effectifs sont composés d'un salarié et d'un stagiaire. La succession de stagiaires en charge du service de stage pose des problèmes de suivi et de crédibilité vis-à-vis de nos partenaires (écoles et associations). C'est pourquoi nous nous interrogeons sur une meilleure organisation interne du programme.

e) *Pour le contexte :*

Comment se situe le programme Solidarités Étudiantes par rapport aux autres dispositifs qui travaillent sur les mêmes problématiques ?

12. Le Ministère des Affaires Etrangères, a validé ces objectifs, en mettant l'accent sur la vérification de l'efficacité du programme par rapport aux objectifs d'origine, par rapport aux divers bénéficiaires potentiels :

- **associations étudiantes** : les formations proposées à leurs responsables ont-elles été utiles ? La création d'un réseau a-t-il apporté des synergies ? Les outils proposés par Solidarités Étudiantes sont-ils adaptés au monde étudiant d'aujourd'hui ? L'information fournie est-elle pertinente et complète ?
- **OSI** : en leur fournissant une « main d'œuvre » avertie et préparée ; en les mettant en situation d'obtenir un financement d'actions.
- **aux étudiants** : en leur fournissant une gamme de renseignements, de proposition de postes (stages), de propositions de bourses correspondant à leurs attentes). Après coup quel a été l'apport de cette expérience dans leur cursus personnel ?
- **aux écoles et universités** : la direction et les enseignants considèrent-ils les actions menées par les étudiants utiles en soi, utiles pour l'étudiant car lui permettant de mûrir, et donc de poursuivre ses études dans de meilleures conditions, utiles pour l'image de l'Ecole ? Les filières d'enseignement « jeunes volontaires » sont-elles utiles et bien adaptées ou y a-t-il des besoins d'enseignement complémentaires à développer ?
- **au Ministère des Affaires Etrangères** : parce que permettant à un plus grand nombre d'acteurs de comprendre et de s'impliquer dans le domaine de la solidarité internationale, de façon à la fois motivée et efficace.
- **aux entreprises** : parce qu'elles jugent utiles d'embaucher des collaborateurs ayant une expérience, même brève dans des situations où la capacité à agir dans un milieu différent du sien propre devient essentielle

2. Rappel de la méthodologie d'évaluation utilisée.

Etape 1 : validation des objectifs de l'évaluation et de la méthodologie auprès d'un comité de pilotage constitué des personnes suivantes :

Ministères des Affaires Etrangères : Alain BOUCHER et Valérie HUGUENIN
F3E : Caroline BRANDT
HCCI : Marie REVEL

Guilde du Raid : Patrick EDEL, Clémence PAJOT, Axelle DUBERNET,
Juliette GATIGNON
Consultant : Jean PONSIGNON

Le premier comité s'est réuni le 23 janvier 2002. Il lui a été présenté les éléments méthodologiques suivants :

- projets de questionnaires d'enquête adaptés à chacune des 9 catégories de personnes concernées,
- schéma de présentation systémique des liens existants entre Solidarités Etudiantes, ses partenaires et ses bénéficiaires,
- sommaire proposé pour le rapport.
- liste proposée des organismes et personnes à interviewer.

Ces divers documents avaient été testés au préalable au cours du Forum des Solidarités du Salon de l'Etudiant le week-end précédent. Ils ont été modifiés et enrichis pour tenir compte des observations du comité de pilotage.

Il a été entendu que l'évaluation devrait notamment fournir des éléments de réponses aux questions suivantes :

- A quelles conditions une meilleure adéquation aux objectifs initiaux aurait-elle pu être atteinte ? Y a-t-il une cohérence entre les moyens existants et les objectifs poursuivis ? Chaque fois que possible une quantification des actions et résultats sera recensée.
- Si le bilan est suffisamment positif, il conviendra de se demander comment adapter au mieux les services fournis par le programme Solidarités Etudiantes, aux nouvelles conditions : OSI de plus en plus « professionnelles », associations étudiantes de plus en plus nombreuses, appel des entreprises vers certaines catégories d'étudiants de plus en plus pressantes, modification éventuelle d'une perception de l'engagement par les étudiants (par exemple, plus tourné vers l'exclusion ici que là-bas).
- Quels sont les moyens (humains, financiers, méthodologiques, de constitution de réseau) à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs actualisés, et permettre d'assurer les anciens services reconnus bénéfiques et les nouveaux services que les résultats de l'évaluation montreront indispensables ?

Les compte-rendus des trois Comités de Pilotage de l'évaluation ont été placés en annexe 15.

Etape 2 : élaboration définitive des questionnaires.

Les divers types d'organismes et de personnes concernés par cette évaluation sont les suivants :

- responsables d'Universités et d'Ecoles.
- associations étudiantes.
- partenaires financiers.
- entreprises non partenaires, et aux recruteurs professionnels.
- OSI cherchant des bénévoles et des volontaires.
- OSI participant seulement aux Forums de recrutement.
- étudiants partis.
- étudiants non partis
- intervenants bénévoles des sessions de formation.

Etape 3 : définition du programme détaillé de rendez-vous ; envoi des questionnaires au préalable.

Une première liste des organismes des personnes à questionner ou à rencontrer a été validée par le comité de pilotage.

Etape 4. : déroulement des entretiens, envoi des questionnaires et recueil des informations quantifiables.

Au total environ 80 entretiens avaient été envisagés ; en fait ce sont 88 structures et 124 personnes qui ont répondu.

Etape.5. : synthèse des entretiens et constitution des tableaux récapitulatifs.

Les questionnaires remplis et mis au net ont été rassemblés dans le tome 2 du rapport.

Etape 6 : rédaction du projet de rapport d'évaluation

Elle s'est faite progressivement au fur et à mesure des enquêtes et de l'enrichissement des tableaux de synthèse des réponses.

Etape 7 : présentation du projet de rapport au Comité de pilotage et recueil des observations de ses membres.

Après discussion préalable avec Mme HUGUENIN de la MCNG, un premier brouillon frappé du rapport a été remis au Comité de Pilotage le lundi 25 mars pour présenter la méthode de travail et le mode de restitution des enseignement des divers entretiens.

Etape 8 : rédaction du rapport définitif d'évaluation.

3 Synthèse des enseignements de l'évaluation.

31 - Il existe une demande nombreuse et diversifiée, des jeunes, des étudiants, des associations étudiantes. Travailler à y répondre est salutaire pour la nation.

Les jeunes sont nombreux à chercher un engagement, une mission, un stage dans une action de solidarité internationale. Ces jeunes peuvent être détaillés en trois sous-groupes : les jeunes - pas encore ou qui ne seront jamais étudiants - , les étudiants en cours d'étude, et les jeunes ayant terminés leurs études supérieures depuis moins de trois ou quatre ans et dans la tranche de leur existence où rien n'est encore figé.

Il faut garder à l'esprit que si les projets de terrain des associations étudiantes ont souvent une efficacité limitée, ils leur donnent l'occasion de travailler avec leurs homologues locaux souvent plus âgés qu'eux. Surtout, au retour, ils leur fournissent des exemples vivants pour toutes leurs actions (de sensibilisation dans leur région et d'éducation au développement) où ces étudiants engagés dans la solidarité internationale sont irremplaçables dans leur tranche d'âge. Ceci me semble important, même si certaines des associations étudiantes du réseau S.E. ne pratiquent pas l'éducation au développement de leur milieu.

La matrice de l'implication de Solidarités Etudiantes (S.E.) est illustrée par les deux tableaux ci-dessous.

Tranches d'âge concernées	Jeunes pas encore ou qui ne seront jamais étudiants	Etudiants en cours d'étude	Jeunes ayant terminés leurs études supérieures
Implication de S.E.	Très faible, par ricochet ; c'est un public hors cible	C'est le « cœur de cible »	Limité à ceux qui viennent de terminer leurs études depuis 2 ou 3 ans

Les objectifs fondamentaux que s'est assigné le programme S.E.	Les actions mises en oeuvre
Informier et orienter les jeunes vis à vis de la solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • L'animation du Forum Solidarités Etudiantes • La participation aux Salons de l'Etudiant à Paris et en régions • Un site Internet • La revue Aventure distribuée sur les Salons • La participation à des forums au sein d'Ecoles
Animer un réseau d'associations étudiantes engagées au service de la solidarité internationale pour favoriser le partage d'expériences	<ul style="list-style-type: none"> • Publication d'un Bulletin • Publication du numéro spécial de la revue Aventure • Animation de réunions dédiées à ces associations sur les Salons de l'Etudiant • Proposition de réunions de formation spécifiques • Un site Internet • Animation de stands et de réunions spécifiques au Forum d'Agen et au Forum Solidarités Etudiantes
Former les associations étudiantes au montage de projets de solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches techniques dans le Bulletin • Proposition de réunions de formation spécifiques
Aider les jeunes qui souhaitent s'engager dans une mission bénévole au profit de la solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des demandes reçues par téléphone, par courrier et par e.mail • Examen des dossiers reçus • Entretiens avec les candidats • Mise en relation avec les OSI recherchant des bénévoles • Proposition de réunions de formation spécifiques relatives à la préparation au départ, aux questions de santé • Proposition d'une assurance couvrant les risques santé, accident, rapatriement, invalidité. • Promotion de ces services auprès des ONG • Recherche et attribution de bourses de stages.

32 - Les acteurs nombreux et peu coordonnés (associations, collectivités locales, programmes des pouvoirs publics, établissement d'enseignement) répondent à des logiques qui leur sont propres.

Chaque acteur perçoit confusément l'intérêt qu'il y a à promouvoir auprès des jeunes, et des étudiants notamment, un engagement dans le cadre d'une action de solidarité internationale, mais, en schématisant à l'extrême pour rendre le propos incisif :

- Quelques personnes au MAE pensent qu'il est important de s'investir dans des programmes (VVVSI, JSI, aide au Volontariat, bourses de projets, ...), mais plus nombreuses encore sont celles qui pensent que ce n'est pas très sérieux, que les associations étudiantes sont fragiles et brouillonnes (nombre des OSI le pense aussi).
- Les associations étudiantes sont peu connues à l'extérieur de leur établissement ou de leur ville ; de plus elles sont fragilisées par la rotation rapide de leur responsables.
- On ne peut parler d'implication structurée de la part de l'Education Nationale, ni de celle systématique de tel ou tel établissement (faculté ou école), mais plutôt d'implication personnelle de tel ou tel enseignant, directeur ou responsable de stage qui, par une action dans la durée, arrive à motiver l'ensemble de l'établissement.
- Les OSI collaborent peu avec les associations étudiantes et font souvent comme si elles ne comprenaient pas que celles ci éduquent les candidats qu'elles accueilleront demain.
- Les collectivités locales ont un engagement qui dépend des convictions personnelles de leurs élus, ce qui est normal, mais contribuent rarement à définir des lignes de force communes.

33 - Les politiques des appuis institutionnels (Education Nationale, MAE, Coordination Sud) ne sont pas définies avec vigueur et clarté.

On a l'impression que Solidarités Etudiante vit sa vie cahin-caha, avec un accord tacite du MAE et de Coordination SUD. Cela semble bien insuffisant, et connaît des hiatus (pourquoi Coordination SUD a-t-il décidé – sans que ce soit dans ses compétences spécifiques - de gérer les stages de Companeros.Com, au lieu de les confier à S.E., programme adapté d'une de ses associations membres La Guilde ?). Ou bien on est persuadé que la citoyenneté des cadres de demain et leur sensibilisation à la Solidarité Internationale se préparent et qu'il s'agit d'un investissement essentiel pour la nation (ce que je crois personnellement). Alors il convient (*c'est l'avis personnel de l'évaluateur*) de le dire clairement et de façon coordonnée en réunissant trois acteurs essentiels :

- L'Education Nationale qui affirmerait que le temps des études n'est pas seulement celui de l'acquisition d'un savoir, mais aussi celui de l'apprentissage d'un « savoir vivre » dans une société et un monde pluraliste, et de l'expérimentation d'engagements citoyens encouragés par les maîtres.
- Le Ministère des Affaires Etrangères qui militerait pour faire prendre conscience à ce vaste monde étudiant qu'il n'y a pas une césure entre « ici » et « là bas », et soutient toutes les actions coordonnées et encadrées favorisant cette expérimentation.

- Coordination SUD, et les ONG qui la compose, qui reconnaîtraient et affirmeraient que les associations étudiantes et les engagements d'étudiants en cours d'études constituent une pépinière indispensable et le terreau des membres de demain de ses propres associations.

Puissent-ils se rencontrer et s'engager dans la définition de convictions communes et de politiques concertées.

Il convient également que la Guilde indique si elle a la volonté politique de s'engager à travailler avec ces acteurs.

34 - Le travail de Solidarités Etudiantes est apprécié par les bénéficiaires : partenaires, associations étudiantes et étudiants, mais est peu connu ou peu utilisé par les OSI de taille moyenne ou importante.

Les résultats de l'enquête par questionnaire (exposés au chapitre 9) le montrent amplement : le travail de S.E. est apprécié de ceux qui connaissent le programme et y ont fait appel (et ce même si leur demande n'a pu aboutir) ; mais S.E. reste un acteur de faible taille, qui ne prétend pas répondre à l'ensemble du besoin, et qui, notamment en ce qui concerne le réseau des associations étudiantes qu'il anime, ne concerne actuellement qu'une cinquantaine d'associations sur un « marché » de plusieurs centaines.

Le programme « Solidarités Etudiantes » répond à un besoin ; les associations étudiantes sont nombreuses, inégalement réparties suivant les régions et fragiles par essence du fait de la volatilité naturelle de leurs membres (y compris celle de leurs dirigeants qui n'y consacrent qu'un, ou au plus deux ans). Elles ont besoin d'accompagnateurs, de formateurs, mais aussi de « mémoire » et d'encouragements. Solidarités Etudiantes accomplit actuellement tout ou partie de ces fonctions pour un réseau de 48 associations (au lieu d'une vingtaine il y a trois ans).

La note moyenne de satisfaction tous services confondus donnée à Solidarités Etudiantes par les associations du réseau (ayant répondu aux questionnaires) est de 13,4 / 20

Du côté des OSI, l'image « multicarte » de la Guilde, nuit à S.E. dont les OSI « classiques » perçoivent mal l'originalité et la complémentarité avec leurs propres actions. La cellule volontariat encore récente ne traite que 400 dossiers de candidatures par an ; les OSI rapprochent ce nombre des 30 000 candidatures reçues par la vingtaine d'associations de volontariat ; la confusion sur les termes nuit à cette cellule ; en effet elle est à l'écoute et à la disposition des candidats à une action bénévole, et non pas de candidats « volontaires » qu'elle adresse au CLONG Volontariat.

35 – La qualité de l'action de Solidarités Etudiantes s'est notablement améliorée au cours des deux dernières années, et est, au final, de bonne qualité.

Il y a eu à la fois rationalisation du travail, diversification des sources de financement, augmentation des effectifs salarié et volonté de sortir d'une certaine forme d'isolement.

Par rationalisation de l'activité nous pensons notamment aux efforts suivants ;

- Définition claire des rubriques du bulletin que l'on retrouve désormais à chaque parution
- Reprise (en cours) du site Internet
- Structuration de la « cellule volontariat »

- Suppression des procédures de valorisation dans l'évaluation des dépenses et des recettes, qui rendront cohérentes les comparaisons des années entre elles.

Les sources de financement ont été diversifiées comme nous le constaterons au chapitre 7 ; aux subventions du MAE (en diminution) sont venues s'ajouter d'autres subventions publiques et des aides privées.

La cellule volontariat s'est vue dotée d'une salariée à temps plein, et travaille avec un nombre croissant d'OSI.

Solidarités Etudiantes participe depuis peu à de nouvelles instances collectives telles que le Groupe Jeunesse de la Cocodev, et va même dans ce cadre être chargé d'une étude spécifique sur le recensement des structures ressources pour les jeunes désireux de monter des projets de solidarité internationale (à Paris et en régions).

Solidarités Etudiantes a commencé à tisser des relations plus étroites avec le Clong Volontariat, avec lequel les compléments en terme de sensibilisation du « public jeune » sont certains : S.E. propose des postes alternatifs de bénévoles, extérieurs au champ des associations de volontariat membres du CLONG.

Des établissements d'enseignement (faculté de Paris 1, Ecole des Mines, Institut Catholique) ont fait appel à S.E. pour intervenir soit dans des DESS ou des Masters relatifs à la solidarité internationale, ou pour participer à des forums initiés par des étudiants sur les mêmes sujets.

36 - Solidarités Etudiantes bénéficie de quelques caractéristiques spécifiques (parfois ambivalentes) : faire partie de la Guilde ; avoir l'appui de l'Etudiant, bénéficiaire de salariés très engagés.

Faire partie de la Guilde est à la fois un avantage et un inconvénient. Un avantage parce que le programme Solidarités Etudiantes bénéficie de la synergie des autres programmes : Forum d'Agen, Missions de France, Agence de micro-projets, Dotations solidarité Nord-Sud. Mais aussi un inconvénient parce que on ne sait pas si c'est un programme jugé suffisamment important pour pouvoir exister seul, où une diversification supplémentaire de la Guilde. En fait la Guilde se donne pour rôle de monter des programmes originaux (n'existant pas encore) et de les faire durer. Solidarités Etudiantes est un exemple de pérennisation, avec évolution du programme d'origine.

Le partenariat avec le groupe de presse « l'Etudiant » représente une formidable opportunité pour faire connaître plus encore le programme. La satisfaction est réciproque, et sur le plan financier les associations présentes sur les salons étudiants payent leurs stands 600 euros en passant par Solidarités Etudiantes (au lieu de 6000 sans elles). De plus les conférences relatives à l'implication des étudiants dans la solidarité internationale vont se développer dans ces salons lors de la prochaine année scolaire.

L'engagement des deux salariées de S.E., vigoureusement épaulées par l'ardeur des autres intervenants de la Guilde, transcende une bonne partie des difficultés et donne à la fois une réalité fraternelle mais sérieuse à tous les conseils qu'elles peuvent donner tant aux étudiants pris individuellement qu'aux associations étudiantes. Leur compétence vient de ce qu'elles connaissent le programme, en en ayant bénéficié lors de leur engagement précédent dans des associations partenaires.

37 - Avec sa « géométrie » actuelle Solidarités Etudiantes atteint presque ses limites.

Avec deux salariés Solidarités Etudiantes ne peut pas faire plus que ce qui est fait actuellement. On peut rêver d'une structure plus importante parce que résultant de la conjonction des forces et des subventions des grands partenaires évoqués à l'alinéa 13. Même s'il faut tout faire pour y parvenir, ce qui prendra du temps, il faudra aussi définir la place des autres intervenants (Animafac, Etudiants et Développement, ...), voire encourager des travaux conjoints.

Mais on peut aussi s'interroger pour savoir si à coûts et effectif constant, le programme Solidarités Etudiantes ne devrait pas être l'initiateur et le concepteur d'actions laissant à d'autres le soin d'être les opérateurs, notamment en région. S.E. définirait des programmes de formation (pour les associations étudiantes et pour les porteurs de projets individuels) et détecterait les formateurs capables d'assurer ces sessions, animerait un site Internet, proposerait aux associations de participer à des forums dont S.E. assurerait la promotion, l'organisation et les retombées médiatiques.

38 - La présence du programme sur Internet n'est pas très visible.

A moins de frapper directement Solidarités Etudiantes, ce qui veut dire que vous connaissez le programme, si vous recherchez sur le moteur de recherche Google (considéré à juste titre comme le moteur de recherche le plus complet) les réponses aux deux critères associés « associations étudiantes et solidarité internationale » vous trouverez Animafac et Etudiants et Développement, avant de trouver la Guilde et Solidarités Etudiantes. Le site a-t'il été référencé avec les bons mots clés ? En fait, c'est la Guilde qui est référencée, mais pas S.E. à qui manque un site spécifique.

4 Recommandations

Une réflexion sur l'organisation existante et sur les modifications devant être apportées pour satisfaire l'ensemble des attentes (raisonnables), doit être mise en chantier et déboucher sur un programme de mise en œuvre des réformes. Les pistes d'évolution devront s'appuyer sur une rencontre entre les institutionnels pour définir une politique et des objectifs, sur la recherche de tous les acteurs intermédiaires et sur la définition du rôle de SE en matière d'animation, d'information, et de formation.

Pour que les associations étudiantes se maintiennent, génèrent des projets « sérieux » et se développent, Solidarités Etudiantes ne suffit pas. Il faut aussi réunir deux autres partenaires (ou groupes de partenaires) essentiels : un professeur, ou mieux un responsable de l'établissement d'enseignement qui accompagne l'association et ses membres (qui fait reconnaître la mission comme stage professionnel, qui résout les conflits nés des absences avec les autres professeurs, qui fournit un local à l'association, ...), et un bailleur de fonds institutionnel local.

Le cas de Marseille pourra être retenu comme exemple (Phénix + Soli 13 + le directeur des études du DUT d'Environnement + le Conseil général).

Il ressort de l'évaluation une attente généralisée d'actions (de formation surtout) de Solidarités Etudiantes dans une dizaine de points en régions, ce qui supposera de s'appuyer sur des relais, qui existent souvent mais prennent des aspects différents d'une ville à l'autre.

Le récent rapport de l'Observatoire de la vie étudiante « le pari des étudiants » (commandité par les ministères de l'Education et de l'Emploi) dénonce l'inadaptation de l'offre associative au bénévolat étudiant. Il conviendra de créer une synergie du programme Solidarités Etudiantes et du MAE avec ces deux ministères.

Il faudra aussi chercher les moyens de faire travailler ensemble (ou au moins en synergie) Solidarités Etudiantes, Etudiants et Développement et AnimaFac qui actuellement présentent des offres concurrentes et parfois aux mêmes dates. La pression des financements publics devraient permettre d'y arriver.

Parmi les questions qui devront être débattues de façon très ouverte sur le rôle et la finalité de Solidarités Etudiantes, on peut citer : la notion de réseau se justifie-t'elle, ou doit on aller vers un pôle SVP et un pôle d'animation de structures intermédiaires régionales (RESACOOOP, CERCOOP, Soli 13 , Maison des étudiants à Nantes, ...).

Nous reprenons ces thèmes sous forme d'une liste de questions à examiner ou de travaux que la Guilde pourrait effectuer :

- La Guilde souhaite t'elle développer le programme S.E. en jouant le rôle d'animateur et en abandonnant celui d'opérateur à des relais qui restent à trouver en région, tout en se gardant ce rôle pour la seule région parisienne ? De façon caricaturale on pourrait poser les questions comme suit :
 - Le programme S.E. souhaite-t'il, peut-il, doit-il devenir un programme national incontournable en matière d'aiguillage des jeunes étudiants vers un engagement bénévole au service de la solidarité internationale ?
 - Le programme S.E. souhaite-t'il, peut-il, doit-il devenir aussi et simultanément un programme national incontournable en matière d'animation et de formation des associations étudiantes de solidarité internationale.
 - Une fois répondu à ces deux questions il La Guilde pourrait encore réfléchir aux modalités :
 - Le programme S.E. doit-il faire « tout » lui-même, comme unique opérateur ?
 - Doit-il simplement faire les programmes, définir les modules de formation, former les formateurs et animer un site Internet spécifique ?
 - Ou doit-il être opérateur à Paris et prescripteur en région en cherchant les relais convenables ?
- Un recensement des structures intermédiaires ressources en matière d'animation et de formation des associations étudiantes constituerait une aide utile à la décision.
- Les établissements d'enseignement supérieur constituent des structures intermédiaires qui pourront être approchées en priorité pour faire connaître et développer le programme. On peut envisager d'organiser des petits déjeuners pour les responsables des stages des écoles de commerce, ou des responsables des études et programme des universités, ou encore pour les responsables des relations internationales présents dans maints établissements.
- En ce qui concerne la cellule Volontariat il conviendra d'arbitrer entre l'investissement réalisé en coût de personnel, et l'aide personnalisée apportée à un nombre limité d'étudiants. La Guilde peut-elle développer le rôle d'animateur de structures intermédiaires en région, tout en gardant cette « cellule volontariat » ?

- Dans cet esprit, ne faut-il pas envisager de demander des frais de dossiers (de l'ordre de 150 euros) à toute OSI demandant à S.E. de lui trouver un bénévole. On peut aussi envisager un versement à la demande et un complément une fois le poste pourvu. Ceci contribuerait à améliorer la qualité et la précision des demandes.
- Les pouvoirs publics (Ministère de l'Education Nationale, Ministère des Affaires Etrangères, Collectivités locales, ...) sont-ils prêts à se rencontrer et à définir des objectifs de sensibilisation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ? Sont-ils prêts à coordonner leurs moyens financier et à définir à chacun des opérateurs retenus un domaine de compétence (pour éviter les chevauchements actuels entre Animafac, Etudiants et Développement, Solidarités Etudiantes, par exemple). Certes Animafac est une structure généraliste, Etudiants et Développement (qui n'a jamais répondu à mes messages téléphoniques et e.mail) devait se consacrer à la formation, et Solidarités Etudiantes avait pour objectif premier d'apporter des réponses concrètes aux désirs d'engagement des étudiants. Dans leur évolution on voit apparaître une partie d'actions similaires.
- La Guilde aura intérêt à faire découvrir, accepter, puis affirmer, plus largement que maintenant, par les OSI « classiques » et Coordination SUD la complémentarité qui existe entre une structure qui accompagne des « bénévoles » dans leur démarche et les OSI de Volontariat qui traitent avec des candidats volontaires.
- Dans cet esprit, S.E. devrait demander à Coordination SUD de relayer ses demandes de bénévoles pour des postes définis sur le site de Coordination SUD et peut-être dans ses offres d'emplois.
- La cellule volontariat devrait changer de nom pour éviter de donner une image fautive et d'interférer avec les messages du CLONG
- La Guilde devra à la fois faire valoir auprès de Coordination Sud son rôle d'animateur (non exclusif) du pôle jeunesse et s'investir plus fortement encore dans toutes les coordinations formelles et parfois informelles qui traitent de l'engagement des jeunes envers la solidarité internationale. Le mouvement est amorcé depuis deux ans ; il devra être poursuivi sans réticence.
- La visibilité du programme devrait s'appuyer sur un site Internet spécifique séparé de celui de la Guilde, dont le référencement sur les principaux moteurs de recherche devra être développé. En effet, actuellement si l'on associe sur Google les deux mots clés « associations étudiantes et solidarité internationale », sur les 6740 références citées Animafac arrive en page 3, ISF en page 5, et en général l'internaute ne va pas beaucoup plus loin que les 40 premières références. Bien entendu, si on entre « solidarités étudiantes » comme mot clé on trouve tout de suite le programme sur les pages françaises et francophones, mais pas sur le web (mondial). Il conviendra de référencer le site au minimum avec les moteurs de recherche suivants : Yahoo, Lycos, Altavista, Voilà, Excite, Lokace, Google, Northerlight, et Teoma.com.
- Dans le même ordre d'idées, il est important de prévoir, de demander et d'obtenir des liens avec d'autres sites complémentaires. Une action de cette nature est en cours depuis quelques jours, notamment avec IMS, Coordination SUD, Je veux aider.com.